

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	25 (1937)
Heft:	492
Artikel:	La jeunesse d'aujourd'hui et le vote des femmes : [1ère partie]
Autor:	A. de M.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262562

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Michel-du-Crest

Compte de Chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 5.— La ligne ou son espace :

ÉTRANGER 8.— 40 centimes

Le numéro 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partant du 1^{er} Janvier, à partir du Juillet, il est
offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de

ANNONCES

Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre
ni de réussir pour perséverer.

Guillaume le Taciturne.

AVIS IMPORTANT

Nous informons tous ceux de nos abonnements, anciens et nouveaux, qui ne se sont pas encore acquittés du versement de leur abonnement pour 1937; ou qui, si ils ont reçu notre journal à l'essai, ne nous l'ont pas encore retourné s'ils ne désirent pas s'abonner, que nous prendrons prochainement en remboursement postal le montant de cet abonnement, frais en plus. Nous serons très reconnaissantes à tous ceux qui nous faciliteront cette tâche en s'acquittant sans tarder de ce versement à notre compte de chèques postaux N° 1.943 (prix de l'abonnement: 5 fr. Prix réel de revient: 6 fr.)

Et en ces temps difficiles, où les femmes doivent grouper leurs efforts, nous demandons tout spécialement à celles, anciennes abonnées et nouvelles lectrices, à qui il est possible de consacrer 42 centimes par mois à notre journal, de faire à son égard ce geste de solidarité, dont notre MOUVEMENT a besoin pour vivre.

L'Administration.

La jeunesse d'aujourd'hui et le vote des femmes

En mars 1936, l'Association suisse pour le Suffrage féminin avait organisé un concours d'idées parmi les jeunes gens des deux sexes entre 15 et 22 ans, en leur posant les questions suivantes:

1. A quel moment leurs expériences font-elles comprendre le plus nettement aux jeunes que le suffrage féminin est désirable ou nécessaire:

- a) dans la famille?
- b) dans la vie professionnelle?
- c) dans la vie publique?

2. Comment éveiller l'intérêt et obtenir le concours actif des organisations de jeunesse pour défendre les droits de la femme?

A quelles organisations de jeunesse faut-il s'adresser pour cela?

- 3. Comment s'adresser aux jeunes gens, aux jeunes filles,

pour gagner leur intérêt en faveur de l'extension des droits politiques des femmes?

Quels procédés ne sont pas à recommander?

Le 25 avril, terme du concours, le jury était en possession de cinq travaux, dont quatre écrits par des jeunes filles, le cinquième par un jeune homme. Plusieurs des auteurs ne sont pas encore majeurs. Mais, hélas! parmi ces cinq concurrents, il n'y a pas un seul Romand!

Faut-il en conclure qu'en pays romand, il n'y ait pas de jeunes suffragistes? Nous ne croyons pas qu'il faille aboutir à cette déduction pessimiste. Nous pensons plutôt devoir incriminer une certaine indolence dont l'individualisme romand est la trop facile excuse. Et puisque l'essai d'un nouveau concours, uniquement en langue française, celui-là, est de nouveau tenté, sur l'initiative de Genève, nous aurons bientôt l'occasion de tirer nos conclusions des réponses « latines » faites à des questions à peu près analogues à celles qui furent posées à nos jeunes Confédérés.

Les travaux de ceux-ci ont tous été récompensés, car ils sont pleins d'intérêt. Pour plus de clarté, nous avons groupé toutes les réponses à chacune des questions, et en désignerons les auteurs par les lettres A, B, C, D, E, ce qui nous permettra de montrer dans un ordre facile à saisir leurs opinions divergentes sur un même problème.

1. A quel moment leurs expériences font-elles comprendre aux jeunes que le suffrage féminin est désirable ou nécessaire?

Réponse A. Dans une famille normale on est tellement accoutumé à voir la femme privée de droits que cela imprime à la mentalité des enfants une indifférence évidente pour l'inégalité entre père et mère en matière politique. Les jeunes filles qui travaillent professionnellement sont éton-

namment indifférentes à l'égard de ce problème. Ce sont les questions économiques et sociales qui les appellent enfin à la réflexion et qui éveillent leur intérêt.

(La suite en 3^e page.)

Le pouvoir économique de la femme¹

L'entente internationale est difficile à cause de la mauvaise situation économique, et les relations économiques sont difficiles parce qu'il n'y a pas d'entente internationale. Pour sortir de ce cercle vicieux, il faut se souvenir que l'entente internationale doit se faire entre gouvernements, et que les gouvernements peuvent être influencés par l'opinion publique. Pour qu'ils le soient, il faut d'abord avoir quelque chose à dire, et ensuite savoir se faire écouter. Or les femmes ont quelque chose à dire dans le domaine économique, et si elles le disent bien, le monde les écouterait.

Par ce terme de « pouvoir économique de la femme » il faut entendre, non pas le pouvoir

1. D'après les notes de la conférence de Mme Posthumus donnée à Genève le 24 novembre 1936.

que possèdent ceux qui gagnent de l'argent — de ce pouvoir-là, l'homme en a bien plus que la femme — mais un pouvoir spécial qui nécessite quelques explications préalables.

L'activité économique tout entière s'exerce sur deux terrains distincts, celui de la production et celui de la consommation. Ces deux domaines n'ont pas toujours été séparés. L'homme sauvage produisait ce qu'il consommait, en appliquant la première règle du bréviaire économique, celle du maximum de résultat avec le minimum d'effort.

Mais l'homme, c'est-à-dire l'être humain, a bien

vite découvert la seconde règle économique, celle de la spécialisation ou de la division du travail. Dès lors il ou elle ne pourvoit plus lui-même à tous ses besoins, mais il ou elle s'est spécialisé dans la production de tel ou tel objet, en espérant l'échange avec les produits d'autres spécialistes.

Ces échanges ont été grandement facilités par l'introduction de l'argent. Le cordonnier peut vendre dorénavant ses souliers à tous ceux qui lui offraient de l'argent, et non plus seulement au petit nombre de ceux qui étaient en possession de produits dont il avait besoin lui-même. D'autre part, ayant amassé une certaine somme, il peut continuer à travailler même lorsqu'aucun acheteur immédiat ne se présente. L'introduction de l'argent a donc grandement stimulé la division du travail, mais a introduit aussi un élément d'insécurité entre la production et la consommation. Non seulement le producteur ne consomme plus ce qu'il produit, mais comme il ne travaille plus pour un petit groupe de gens qu'il connaît, mais pour un grand nombre d'inconnus — ce qu'il peut faire grâce à l'introduction de l'argent — il n'a plus la certitude que son travail sera rémunéré. Cette production pour inconnus s'appelle production pour un marché.

C'est par habitude seulement que l'on parle de l'homme et du consommateur, alors qu'il faudrait dire « l'homme et la femme » et surtout « la consommatrice ». En effet, la femme surtout tient en mains l'emploi qui sera fait de l'argent. Il est difficile de donner des statistiques exactes, mais au moins les 3/4 du revenu total d'un peuple passent par les mains des femmes. Et l'on arrivera à comprendre d'une façon plus concrète ce que c'est que ce pouvoir en étudiant les modifications qu'ont subies au cours des temps les tâches de la maîtresse de maison.

Il y a environ cent ans, la caractéristique d'une bonne maîtresse de maison était qu'elle savait accomplir elle-même un certain nombre de travaux, tels que la cuisine, le blanchissage, la confection du linge, des vêtements, des aliments, etc., et qu'elle était occupée toute la journée par ce travail. Puis, peu à peu, les inventions, le machinisme et la tendance continue à diviser le travail, ont aussi atteint son domaine. Un certain nombre de travaux ont été supprimés, parce qu'ils pouvaient être mieux ou aussi bien exécutés et à bien meilleur marché en dehors de la maison par la fabrique, tandis que la ménagère était désavantagée par la multiplicité de sa tâche et la production en petit.

L'augmentation des blanchisseries, des fabriques d'aliments, de conserves, de confection, de tricotage ont avant tout mis un nombre important d'heures à la disposition de la maîtresse de maison. Puis, les services communaux ont apporté de grandes simplifications, telles que l'eau courante, le gaz et l'électricité. Un peu plus tard, des appareils mécaniques vinrent faire, en quelques minutes, les travaux qui avaient duré des heures. Aspirateurs, cireuses électriques, et même notre cher fer à repasser électrique, tout ceci proclamaient en premier lieu « Temps gagné ! ». De leur côté, les maîtresses de maison modernes modifièrent elles-mêmes leur conception de ce qui constitue une maison bien tenue. Sans rien sacrifier d'essentiel, elles ont abandonné une quantité de besognes conventionnelles, et la femme à la tête d'un ménage actuel a beaucoup moins de travaux de longue haleine à accomplir, se trouvant d'autre part, vis-à-vis du travail qui lui reste, dans une tout autre situation que sa sœur d'il y a un siècle.

Si, par exemple, en 1836, une maîtresse de

Groupement Suisse „La Femme et la Démocratie“

DIMANCHE 24 JANVIER 1937

Salle de répétitions du Casino de la Ville de Berne

Journée commune des Femmes suisses

10 h. 15 à midi.

Première séance :

(Présidence: Mme GOURD, Genève)

Projet d'arrêté fédéral sur la protection de l'ordre public et de la sûreté publique.

Exposé: Mme A. LEUCH (Lausanne), en allemand.

Interventions: Mme M. FIERZ (Zurich) en allemand.

Mme Susanne BONARD (Lausanne), en français

Discussion en allemand et en français

14 h. à 17 h.

Deuxième séance

(Présidence: Mme M. FIERZ, Zurich)

Notre tâche de Compréhension mutuelle

M. Fritz WARTENWEILER (Frauenfeld)

Mme Rosa GOTTSHEIM (Bâle)

en allemand

Discussion en allemand et en français

Invitation cordiale à toutes celles qu'intéressent les questions traitées.

Les décisions quant à l'organisation de cette importante rencontre féminine ayant été prises à une date trop tardive pour que nous ayons pu déjà l'annoncer dans notre précédent numéro, nous espérons beaucoup que toutes celles qui auront été atteintes directement par les circulaires du Groupement suisse „La femme et la démocratie“ auront fait toute la propagande en leur pouvoir pour engager, soit les membres des organisations auxquelles elles appartiennent, soit des femmes à titre individuel, à participer à cette journée.

Plus que jamais, en effet, durant la période troublée actuelle, nous avons besoin de réaliser nettement, aussi bien vis-à-vis de nos autorités que de nous-mêmes, ce qu'est et ce que vaut la vraie démocratie, et non pas la contrefaçon teinte de propagande électoraliste que l'on nous présente souvent sous ce nom. Plus que jamais, nous devons réaliser la valeur de nos libertés, les dangers qu'elles courrent, davantage peut-être, maintenant, du fait de mesures intérieures que de menaces de l'extérieur, le déchissement de l'idéal de démocratie chez un trop grand nombre de nos concitoyens et en conséquence, la tâche d'éducation qui s'impose. Pouvoir connaître en toute objectivité, puis discuter en toute courtoisie les limites à nos libertés que proposent nos autorités et que les uns révèlent alors que d'autres les croient nécessaires; pouvoir aussi comprendre l'effort de compréhension mutuelle et le respect d'une opinion sincère, même opposée à la nôtre, qui est à la base de toute démocratie, et nous rendre compte comment travailler dans ce sens: tel pourra être, si chacune y vient animée de cet esprit, le fruit de cette journée, à laquelle encore une fois notre journal convie toutes ses lectrices.

Photo Ebner, Winterthour (Zürich)
Ida SCHAEER-KRAUSE (Zürich): Terres cuites.